

**Comite d'experts sur les poursuites stratégiques
contre la participation publique (MSI-SLP)****MSI-SLP(2023)11
22 mai 2023****3^e réunion, 18-19 avril 2023****RAPPORT DE RÉUNION*****Ouverture, ordre du jour, élections***

1. Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division des médias et de l'Internet du Conseil de l'Europe, a souhaité la bienvenue aux membres et aux participants. Elle a remarqué l'importance des travaux du Comité d'experts, soulignant que les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs) continuent d'être une préoccupation urgente, et a noté avec satisfaction la forte participation à la réunion, qui s'est tenue en présentiel. Elle a encouragé l'adoption d'une approche pragmatique dans l'élaboration des mesures visant à fournir des orientations aux 46 États membres du Conseil de l'Europe, en vue de lutter efficacement contre l'impact négatif des SLAPPs sur le débat public. Elle a également invité le MSI-SLP à examiner attentivement ce qui a été proposé par d'autres organisations, initiatives nationales et experts en la matière pour lutter contre la pratique des SLAPPs, tout en restant conscient du mandat, des valeurs et des principes directeurs propres au Conseil de l'Europe, ainsi que de son approche centrée sur les droits humains.
2. Mme Chisca a également fourni des informations sur : le quatrième Sommet de l'Organisation (16-17 mai, Reykjavik, Islande) ; la [Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes](#), qui sera lancée le 5 octobre à Riga, à l'ouverture de la Conférence sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et la Lettonie, dans le cadre de la présidence lettone du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ; et l'avancement des travaux du

[MSI-INF](#) (Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne) et du [MSI-RES](#) (Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias).

3. M. Taavo Lumiste, président du Comité directeur sur les médias et la société de l'information ([CDMSI](#)), dans ses remarques liminaires, a souligné l'importance du sujet, notant que les SLAPPs sont parmi les actuels et futurs défis que l'Organisation doit traiter. Il a complété les informations concernant le prochain Sommet du Conseil de l'Europe et a apporté des éclaircissements sur le mode de préparation du prochain cycle de programme et du budget pour les années 2024-2027. Il a également rappelé que la prochaine réunion plénière du CDMSI aura lieu du 14 au 16 juin et a invité le Président et/ou les rapporteurs de rédaction à participer et à fournir des mises à jour sur l'évolution des travaux du Comité.
4. Les membres du MSI-SLP ont adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) sans modifications. La liste des participants à la réunion figure à l'annexe 2.
5. Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du MSI-SLP, a présenté l'état d'avancement des travaux du Comité depuis la deuxième réunion en octobre 2022. En particulier, elle a informé que le MSI-SLP a nommé Mme Beatriz Brown (Royaume-Uni) et M. Željko Martyn Sampor (République slovaque) comme rapporteurs pour la rédaction de l'Exposé des motifs accompagnant le projet de recommandation. Les membres du MSI-SLP et les participants à la réunion ont été invités à informer le Comité d'experts des principaux développements ayant une incidence sur le mandat du Comité d'experts.
6. Conscient des méthodes de travail et des procédures des comités d'experts, et conformément à la résolution [CM/Res\(2021\)3](#) sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, le MSI-SLP a procédé à l'élection de la direction du comité. Un seul candidat ayant été proposé pour chacune des fonctions, le MSI-SLP a réélu à l'unanimité et à main levée Mme Karmen Turk (Estonie), en tant que Présidente, et M. Željko Martyn Sampor (République slovaque), en tant que Vice-président.

Discussion sur le projet révisé de Recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs)

7. Le MSI-SLP a ensuite examiné le projet de recommandation révisé. Avant d'ouvrir le débat, les rapporteurs pour la rédaction, Mme Flutura Kusari et M. Tarlach McGonagle, ont donné un aperçu de l'avancement de leurs travaux, des principaux défis et des questions en suspens. Ils ont communiqué des informations sur la méthodologie appliquée

pour intégrer les commentaires pertinents et ont exprimé leur gratitude pour les réactions reçues.

8. En guise de remarques générales, les participants ont salué le travail des rapporteurs et ont noté que le projet de recommandation couvre tous les éléments pertinents sur les SLAPPs qui pourraient être traités au moyen d'une recommandation du Conseil de l'Europe. Les experts ont ensuite examiné le projet de recommandation section par section, en se concentrant sur les éléments nécessitant une analyse et une élaboration plus approfondies.
9. **En ce qui concerne le préambule**, les experts ont convenu d'élargir le champ d'application *ratione personae*, en tenant dûment compte de la position particulière des journalistes et des autres acteurs des médias, tout en reconnaissant expressément le large éventail des « chiens de garde » publics visés par les SLAPPs . Il a été décidé de veiller à ce que les trois domaines législatifs dans lesquels les poursuites-bâillons apparaissent - civil, pénal et administratif - soient suffisamment abordés et reflétés dans le préambule. Le MSI-SLP a décidé d'ajouter une référence aux obligations négatives des États membres, en plus de leurs obligations positives, conformément à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Enfin, ils ont convenu de raccourcir le préambule et d'étayer certains passages, le dispositif et l'annexe du projet de recommandation dans l'exposé des motifs qui l'accompagne.
10. **En ce qui concerne le dispositif**, les experts sont convenus qu'il faudrait recommander aux États membres d'étendre la promotion des objectifs de la recommandation tant au niveau européen qu'au niveau international. Ils ont également discuté de l'intérêt d'illustrer dans cette section les différents domaines dans lesquels les États membres devraient adopter des mesures pour lutter contre les SLAPPs, tout en tenant dûment compte de la longueur et de la structure globale du texte et en s'engageant à maintenir le document accessible et à améliorer la lisibilité.
11. **En ce qui concerne l'annexe**, le groupe MSI-SLP a exprimé son accord sur la nécessité d'assurer la cohérence de la terminologie dans l'ensemble du texte. En ce qui concerne la structure, il a été convenu de mettre davantage l'accent sur l'objectif central de la recommandation. Sur le fond, le groupe MSI-SLP a confirmé qu'il était d'accord pour fournir des définitions complètes et exhaustives des termes clés "participation du public" et "intérêt public", et pour s'efforcer de présenter clairement les caractéristiques spécifiques des indicateurs relatifs aux SLAPPs. Lors de la discussion sur les différentes

formes de SLAPPs, les experts ont reconnu que la section devrait traiter des garanties spécifiques.

12. Les membres ont convenu de rationaliser et de raccourcir la section sur les garanties structurelles, dont certaines parties seront déplacées dans l'exposé des motifs, et d'ajouter une garantie structurelle sous la forme d'une obligation de publier les décisions prises par les organes judiciaires et réglementaires indépendants. Ils ont également décidé d'introduire un nouveau paragraphe au début de la partie sur les garanties procédurales, afin de permettre aux autorités judiciaires de gérer activement les procédures dès le début. Le MSI-SLP a également décidé que tous les mécanismes proposés devraient prendre dûment en considération les paramètres et les procédures spécifiques à chaque Pays. Les experts ont souligné l'importance de la collecte de données et ont convenu que l'exposé des motifs devrait fournir des exemples d'information à collecter et préciser l'analyse de ces données.
13. Les membres ont convenu que les mesures proposées pour soutenir les cibles et les victimes de SLAPPs devraient être aussi pragmatiques que possible. Le MSI-SLP a reconnu l'importance de souligner les principes et d'adopter une approche concrète, visant à identifier les mesures dont la mise en œuvre est réalisable. Ils ont donc convenu de rendre le texte plus stratégique, notamment en examinant de près les instruments pertinents et les expériences disponibles.
14. D'autres propositions visant à affiner le texte ont été formulées dans les chapitres concernant "l'éducation, la formation et la sensibilisation" et "la coordination nationale et la coopération internationale". Sur ce dernier point, le MSI-SLP a convenu de l'importance de recommander l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux comprenant des actions spécifiques visant à prévenir et contrer les SLAPPs.

Feuille de route et date de la prochaine réunion

15. Le Comité d'experts a discuté de sa feuille de route pour 2023 (annexe 3). Le MSI-SLP a pris note que les évolutions du projet de recommandation sont régulièrement présentées au CDMSI et que, suite à la réunion du groupe d'experts, le projet révisé sera envoyé au Comité directeur en vue de permettre sa discussion lors de leur prochaine réunion plénière du 14 au 16 juin 2023. À cette même occasion, le CDMSI sera invité à examiner si le projet était suffisamment avancé pour faire l'objet de consultations publiques.
16. Le MSI-SLP a convenu de tenir sa quatrième réunion les 17 et 18 octobre 2023, dans les locaux du Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Questions diverses

17. Conformément à la pratique établie, le secrétariat a été chargé d'envoyer le projet de rapport de réunion au Président et au Vice-président pour examen. Ensuite, le projet de rapport sera envoyé au MSI-SLP, qui pourra formuler des commentaires dans un délai de cinq jours ouvrables. En l'absence de commentaires, le rapport sera considéré comme finalisé et sera transmis au CDMSI pour information et téléchargé sur le site web du [MSI-SLP](#).

Annexe 1

3^e réunion Ordre du jour

18-19 avril 2023

Salle 10, Palais de l'Europe, Strasbourg

JOUR 1 - 18 avril

09.30 -11:00

1. Ouverture de la réunion
Discours de bienvenue de Mme Artemiza-Tatiana CHISCA, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), Chef de la Division des médias et de l'Internet, Conseil de l'Europe
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Informations fournies par le Secrétariat
Sur les développements pertinents en matière d'établissement de normes, les activités dans le domaine de la sécurité des journalistes et les travaux pertinents des organes et de la structure du Conseil de l'Europe.
4. Élections
Élections du président et du vice-président du MSI-SLP

11.00 - 11.20 - Pause café

11.20 - 12.30

5. Discussion du projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

12.30 - 14.00 - Pause déjeuner

14.00 - 15.00

6. Suite du point 5

15.10 - 15.30 - Pause café

15.30 - 17.00

7. Suite du point 5

JOUR 2 - 19 avril

10.00 - 11.00

8. Suite du point 5

11.00 - 11.20 - Pause café

11.20 - 12.30

9. Suite du point 5

12.30 - 14.00 - Pause déjeuner

14.00 - 16.30

10. Suite du point 5
11. Discussion de la feuille de route pour le MSI-SLP
12. Questions diverses
13. Date et lieu de la 4^e réunion

Annexe 2

3rd Meeting – 18-19 April 2023 / Council of Europe, Strasbourg
 3^e réunion – 18-19 avril 2023 / Conseil de l'Europe, Strasbourg

List of participants / Liste de participant.e.s

COMMITTEE MEMBERS / MEMBRES DU COMITÉ

<p>Ms/Mme Alina BARBU Legal advisor designated by Ministry of Justice / <i>Conseillère juridique désigné par le Ministère de la justice</i> Romania/Roumanie</p>
<p>Ms/Mme Evelyn BORG COSTANZI Human Rights Lawyer, BCGL advocates / <i>Avocat des droits humains, BCGL advocates</i></p>
<p>Ms/Mme Beatriz Maja BROWN Policy Lead – Strategic Lawsuits Against Public Participation (SLAPPs) / <i>Responsable des politiques – Poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs)</i> Ministry of Justice / <i>Ministère de la Justice</i> United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i></p>
<p>Mr/M. Peter COE Associate Professor in Law, Birmingham Law School, University of Birmingham / <i>Professeur agrégé de droit, Birmingham Law School, Université de Birmingham</i> Senior Visiting Research Fellow, School of Law, University of Reading / <i>Chercheur invité principal, Faculté de droit, Université de Reading</i> Associate Research Fellow, Institute of Advanced Legal Studies and Information Law and Policy Centre, University of London / <i>Chercheur associé, Institute of Advanced Legal Studies and Information Law and Policy Centre, Université de Londres</i></p>
<p>Mr/M. Burkhard HESS Director / <i>Directeur</i> Max Planck Institute Luxembourg for Procedural Law / <i>Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural</i></p>
<p>Ms/Mme Flutura KUSARI Legal Advisor and Media Lawyer / <i>Conseiller juridique, avocat spécialisé en médias</i> European Centre for Press and Media Freedom / <i>Centre européen pour la liberté de la presse et des médias</i></p>
<p>Mr/M. Hrvoje LISIČAR (apologised/ excusé) Chair of Information Technology Law / <i>Président du droit des technologies de l'information,</i> Faculty of Law, University of Zagreb / <i>Faculté de droit, Université de Zagreb</i> Croatia / <i>Croatie</i></p>

<p>Mr/M. Tarlach MCGONAGLE Professor of Media Law and Information Society / <i>Professeur de droit des médias et société de l'information</i> University of Leiden / <i>Université de Leiden</i> Senior researcher, Institute for Information Law (IViR) / <i>chercheur principale, Institute for Information Law (IViR)</i> University of Amsterdam / <i>Université d'Amsterdam</i> The Netherlands / <i>Pays-Bas</i></p>
<p>Mr/M. Željko Martyn SAMPOR Senior State Counsel / <i>Conseiller d'État principal</i> Ministry of Culture, Office of the state secretary / <i>Ministère de la culture, Bureau du secrétaire d'État</i> Slovak Republic / <i>République Slovaque</i></p>
<p>Mr/M. Dragan SEKULOVSKI Executive Director / Association of Journalists of Macedonia <i>Directeur général / Association des journalistes de Macédoine</i></p>
<p>Ms/Mme Anne-Sophie SIRINELLI Magistrate / <i>Magistrate</i> Vice-president of the judicial court of Paris / <i>Vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris</i> France / <i>France</i></p>
<p>Ms/Mme Karmen TURK Lecturer, University of Tartu / <i>Conférencière, Université de Tartu</i> Partner at the Law Firm TRINITI / <i>Associé du cabinet d'avocats TRINITI</i> Estonia / <i>Estonie</i></p>
<p>Mr/M. Dirk VOORHOOF Professor emeritus / <i>Professeur émérite</i> Ghent University and Copenhagen University / <i>Université de Gand et Université de Copenhague</i></p>

OBSERVERS TO THE MSI-SLP/ OBSERVATEURS AUPRES DU MSI-SLP

<p>AMNESTY INTERNATIONAL</p>	<p>Mr/M. Daniel JOLOY Senior Policy Advisor / <i>Conseiller principal en politiques</i></p>
<p>COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE (CCBE)/ LE CONSEIL DES BARREAUX EUROPEENS (CCBE)</p>	<p>Mr/M. Andreas Alexios ANAGNOSTAKIS Barrister / <i>Avocat</i></p>

COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

ESTONIA / ESTONIE	<p>Mr/M. Taavo LUMISTE Chair of the Steering committee on media and information society (CDMSI) / <i>Président du Comité directeur sur les médias et la société d'information (CDMSI)</i> Deputy Permanent Representative/ <i>Représentant permanent adjoint</i> Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / <i>Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe</i></p> <p>Mr./M Varounen SAMY Intern, Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / <i>Stagiaire, Représentation Permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe</i></p>
IRELAND / IRLANDE	<p>Ms/Mme Aoife BYRNE Justice Attaché / <i>Attaché de justice</i> Deputy to the Permanent Representative / <i>Adjoint du représentant permanent</i> Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe / <i>Représentation permanente de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe</i></p> <p>Mr/M. Neill FITZGERALD Policy and Communications Officer / <i>Chargé de mission et de communication</i> Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe / <i>Représentation permanente de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe</i></p>
SWITZERLAND / SUISSE	<p>Mr/M. Andrin EICHIN Senior Policy Advisor International Relations / <i>Conseiller politique principal en relations internationales</i> Swiss Federal Office of Communications (OFCOM) / <i>Bureau fédéral suisse de la communication (OFCOM)</i></p>

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANT.E.S

CONFERENCE OF INGOs / CONFERENCE DES OING	<p>Mr/M. Charlie HOLT Legal Counsel Campaigns / <i>Conseiller juridique</i> Greenpeace International</p>
--	---

DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE COUNCIL OF EUROPE / <i>DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE</i>	Ms/Mme Margot PIJNENBURG <i>Legal Affairs Trainee / Stagiaire Affaires juridiques</i>
EUROPEAN PARLIAMENT / <i>PARLEMENT EUROPEEN</i>	Mr/M. Gabriel BLAJ <i>Secretariat of the Committee of Legal Affairs (JURI) / Secrétariat de la Commission des affaires juridiques</i>
ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / <i>ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)</i>	Mr/M. Antonius VAN DEN BRANDT <i>Principal Adviser to the Head of Institution / Conseiller principal du chef d'établissement</i> <i>Office of the Representative on Freedom of the Media / Bureau du Représentant pour la liberté des médias</i>
REPORTERS WITHOUT BORDERS / <i>REPORTERS SANS FRONTIÈRES</i>	Ms/Mme Laura PRATHER <i>Lawyer / Avocate</i>
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO) / <i>ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)</i>	Ms/Mme Namara BURKI <i>Associate Project Officer, UNESCO's Section on Freedom of Expression and Safety of Journalists / Chargée de projet associée, Section de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes de l'UNESCO</i>

COUNCIL OF EUROPE DEPARTMENTS AND BODIES / DÉPARTEMENTS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / <i>ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU</i>	Mr/M. Marc GRUBER <i>Co-Secretary / Co-Secrétaire</i> <i>Committee on culture, science, education and media / Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias</i>
---	--

CONSEIL DE L'EUROPE	
EUROPEAN COMMISSION FOR DEMOCRACY THROUGH LAW (VENICE COMMISSION) / LA COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)	Ms/Mme Martina SILVESTRI Legal Advisor / <i>Conseillère juridique</i>
DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY / DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE ET LA DIGNITE HUMAINE	Ms/Mme Christa JAKOBSSON Policy Advisor / <i>Conseillère politique</i> Gender Equality Division / <i>Division de l'égalité entre les femmes et les hommes</i>
EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME	Dr. Ali BOZKAYA Lawyer / Project manager and Article 10 Case-Law coordinator at the Registry of the ECHR / <i>Juriste / Gestionnaire de projet et coordinateur de la jurisprudence de l'article 10 au greffe de la CEDH</i>

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / CONSEIL DE L'EUROPE

INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION	<p>Ms/Mme Artemiza-Tatiana CHISCA Head of Media and Internet Division / <i>Chef de la Division médias et internet</i> Secretary to the Steering committee on media and information society (CDMSI) / <i>Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société d'information (CDMSI)</i></p> <p>Ms/Mme Giulia LUCHESE Secretary to the Committee of Experts on Strategic Lawsuits against Public Participation (MSI-SLP) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)</i></p> <p>Ms/Mme Urška UMEK Secretary to the Committee of Experts on Increasing Resilience of Media (MSI-RES) / <i>Secrétaire du Comité</i></p>
---	--

	<p><i>d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)</i></p> <p>Ms/Mme Katarzyna SZWED Secretary to the Committee of Experts on the Integrity of Online Information (MSI-INF) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)</i></p> <p>Ms/Mme Irina TOMOVA Assistant / Assistante</p> <p>Ms/Mme Magdalena PENEVA Assistant / Assistante</p>
--	---

INTERPRETERS / INTERPRÈTES**Ms/Mme** Lisa WOJCIECHOWICZ**Ms/Mme** Isabelle MARCHINI

*All references to Kosovo, whether the territory, institutions or population, in this text shall be understood in full compliance with United Nations Security Council Resolution 1244 and without prejudice to the status of Kosovo.

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Annexe 3

FEUILLE DE ROUTE MSI-SLP

2023

18-19 avril 3^e réunion MSI-SLP

Discussion du projet de recommandation révisé. Élection du Président et du Vice-président.

Révision du projet de recommandation et rédaction de l'exposé des motifs

14-16 juin Réunion plénière du CDMSI

Rapport sur l'état d'avancement des travaux. Accord sur l'ouverture de consultations sur le projet de recommandation. Présentation de l'avant-projet d'exposé des motifs.

Révision du projet de recommandation et de l'exposé des motifs

Juillet Phase de consultation (à confirmer)

Révision du projet de recommandation et de l'exposé des motifs

17-18 octobre 4^e réunion MSI-SLP

Révision finale du projet de recommandation et de l'exposé des motifs

Novembre/

Décembre Réunion plénière du CDMSI

Présentation et discussion du projet de recommandation et de l'exposé des motifs qui l'accompagne en vue de l'approbation de la soumission des documents au Comité des Ministres pour discussion et adoption formelle éventuelle.